

Opérateur d'acheminement par vecteur aérien

RNCP41519 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31869, 31839
Code(s) ROME	N1105, N1202, N1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/07/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Centre d'Instruction des Transits Interarmées Aériens (CITIA)	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les objectifs de cette certification professionnelle sont les suivants :

- Renforcer l'attractivité et la visibilité des métiers
- Développer les compétences et l'employabilité
- Dynamiser la filière et offrir des perspectives de valorisation croissantes

Le secteur aéroportuaire, composante essentielle du transport aérien, joue un rôle crucial dans l'économie française. En 2023, le transport aérien est considérable et a contribué à hauteur de 1,8% au PIB national, générant un chiffre d'affaires de plus de 70 milliards d'euros et employant directement et indirectement environ 567 000 personnes. Les aéroports français, véritables hubs internationaux, assurent la connectivité du territoire, favorisent le tourisme et soutiennent le commerce extérieur.

Après les turbulences de la crise sanitaire, le trafic aérien connaît une reprise soutenue. En 2024, le trafic passager devrait dépasser les niveaux de 2019, avec une croissance estimée à 4-5%. Le fret aérien, quant à lui, bénéficie de l'essor du e-commerce et de la demande croissante de biens à haute valeur ajoutée, avec une augmentation de la demande mondiale de fret aérien de 11,3% pour l'année 2024.

Cette reprise s'accompagne de transformations profondes :

- Digitalisation accrue
- Transition écologique
- Renforcement de la sûreté

Selon les prévisions d'Eurocontrol, le trafic aérien européen devrait croître de 1,9 % par an en moyenne d'ici 2040. L'IATA prévoit une croissance mondiale du trafic passagers de 3,3 % par an d'ici 2040. Cette croissance soutenue entraînera une augmentation des besoins en personnel dans les aéroports, en particulier pour les métiers de niveau 3 du RNCP. Le fret aérien, stimulé par le commerce électronique et la demande de biens à haute valeur ajoutée, devrait connaître une croissance annuelle de 5,5 % d'ici 2025.

Les métiers en zone aéroportuaire, tels que les agents de piste, les agents de fret, les agents d'accueil et d'assistance, offrent des perspectives d'emploi stables et des possibilités d'évolution de carrière. Ces métiers sont essentiels au bon fonctionnement des aéroports et requièrent des compétences techniques et relationnelles spécifiques.

Les métiers aéroportuaires requièrent des compétences techniques pointues, telles que la maîtrise des équipements de manutention, la connaissance des réglementations en matière de sûreté et de sécurité, et la capacité à travailler en équipe. Ils exigent également des compétences relationnelles solides, telles que le sens du service, la réactivité et la capacité à gérer les situations de stress.

Face aux évolutions technologiques et réglementaires, les professionnels du secteur doivent se former en continu pour adapter leurs compétences. La maîtrise des outils numériques, la connaissance des normes environnementales et la capacité à communiquer en langues étrangères sont de plus en plus recherchées.

Selon la Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES) qui est l'un des principaux producteurs statistiques sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle, utiles aux ministères, aux décideurs publics et aux acteurs économiques et sociaux, la progression

du nombre

de

postes dans les métiers de l'aérien (agent d'escale, agent de fret, agent de transit notamment) devrait continuer avec +0,4% par an.

Malgré l'attractivité des métiers aéroportuaires, le secteur rencontre des difficultés de recrutement, en particulier de premier niveau. Les contraintes liées aux horaires décalés, aux conditions de travail exigeantes et à la nécessité de posséder des compétences spécifiques peuvent dissuader certains candidats. Selon le Baromètre 2024 de l'AFT (Association pour le développement de la formation professionnelle dans le transport et la logistique), 68% des entreprises du secteur du transport et de la logistique ont rencontré des difficultés de recrutement en 2023. Les principaux freins identifiés sont le manque de candidats qualifiés, le manque de connaissance des métiers et les difficultés à fidéliser le personnel.

ACTIVITÉS VISÉES

L'opérateur d'acheminement par vecteur aérien (OP AVA) est un acteur essentiel du processus de transit aéroportuaire, intervenant aussi bien pour les passagers que pour le fret. En zone aéroportuaire et/ou de fret, il participe aux activités logistiques et à la préparation des vols, incluant le traitement des passagers (accueil, contrôle des documents, assistance) et de leurs bagages (enregistrement, émission d'étiquettes). Concernant le fret, il contribue au conditionnement, à la réception et à la manutention des marchandises, ainsi qu'au chargement-déchargement des aéronefs, en respectant les procédures de sécurité. Il peut également assurer la maintenance de premier niveau du matériel. Sur piste, il participe à l'accueil des avions (guidage sous supervision), aux opérations de dégivrage et à l'assistance à l'embarquement-débarquement des passagers. Dans l'ensemble de ses fonctions, l'OP AVA contribue à la sûreté aéroportuaire (détection d'articles prohibés) et à la sécurité des passagers (surveillance, réaction en cas d'urgence).

Les activités visées sont les suivantes :

- Identification des acteurs, des rôles et de la réglementation applicable en environnement aéroportuaire
- Application des règles, des procédures et des consignes de sécurité, de sûreté et de prévention des risques
- Mise en œuvre des procédures opérationnelles spécifiques
- Optimisation du temps d'escale
- Communication, travail en équipe et conscience situationnelle

Suivant la ou les options choisies, les activités sont les suivantes :

Réaliser les opérations de chargement et de déchargement des aéronefs sur piste (Option 1)

- Préparation et exécution du chargement et du déchargement
- Utilisation et vérification de premier niveau des engins de manutention

Assurer l'assistance à l'aéronef sur piste (Option 2)

- Préparation et mise en œuvre des opérations d'assistance au sol
- Participation aux opérations de refoulement et de guidage de l'aéronef

Traiter le fret aérien en équipe (Option 3)

- Réalisation des opérations de stockage du fret
- Exécution des opérations de conditionnement et de déconditionnement du fret
- Contrôle, suivi des flux de fret et utilisation des systèmes de scan

Assurer l'accueil et l'assistance des passagers en escale (Option 4)

- Accueil, information et orientation des passagers
- Assistance et formalités de voyage
- Gestion des bagages et des irrégularités

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Distinguer les rôles et les responsabilités des différents acteurs de la chaîne de production aéroportuaire
- Se conformer aux procédures de circulation et d'accès aux différentes zones de l'aéroport
- Mettre en œuvre les directives des principaux organismes de réglementation du transport aérien
- Manipuler les données personnelles des passagers et des personnels
- Adapter son comportement et ses actions
- Identifier les risques liés aux activités sur les aires de trafic et au traitement des aéronefs
- Appliquer les règles de sécurité et les procédures spécifiques en utilisant les équipements de protection individuelle
- Reconnaître les signaux d'alerte et les procédures d'urgence
- Appliquer les connaissances de base en sûreté aéroportuaire
- Exécuter les tâches spécifiques à son domaine d'activité
- Actionner les équipements et les matériels appropriés à son activité
- Transmettre les informations pertinentes sur l'avancement des tâches à la hiérarchie
- Organiser son travail et exécuter ses tâches
- Communiquer avec les autres intervenants
- Identifier les comportements suspects et les situations potentiellement dangereuses
- Signaler les anomalies, les dysfonctionnements, les retards ou les incidents

Suivant la ou les options choisies, les compétences attestées sont les suivantes :

Réaliser les opérations de chargement et de déchargement des aéronefs sur piste (Option 1)

- Préparer les zones de chargement et de déchargement
- Charger et décharger les bagages
- Conduire les engins de manutention
- Effectuer les vérifications de base des engins de manutention

Assurer l'assistance à l'aéronef sur piste (Option 2)

- Préparer les équipements d'assistance à l'aéronef
- Positionner les équipements d'assistance autour de l'aéronef
- Assurer la communication avec le personnel de bord (cockpit) et la tour de contrôle
- Guider l'aéronef lors des phases de roulage au sol

Traiter le fret aérien en équipe (Option 3)

- Préparer les zones de stockage du fret en entrepôt
- Placer le fret, y compris les palettes ULD (Unit Load Devices - unité de chargement, normalisée par l'IATA) chargées, dans les emplacements désignés
- Identifier les colis contenant des marchandises dangereuses
- Appliquer les consignes de sécurité lors des opérations de stockage et de manutention du fret
- Conditionner le fret sur les palettes ULD
- Déconditionner le fret des palettes ULD
- Appliquer les techniques de manutention appropriées
- Vérifier la conformité des documents de transport
- Utiliser les systèmes et logiciels de scan
- Identifier les anomalies

Assurer l'accueil et l'assistance des passagers en escale (Option 4)

- Accueillir les passagers à leur arrivée et au départ au comptoir d'enregistrement ou en porte
- Informer les passagers sur les procédures aéroportuaires
- Orienter les passagers au sein de l'aéroport
- Assister les passagers à mobilité réduite (PMR), les familles avec enfants, les personnes âgées et les autres passagers ayant des besoins spécifiques
- Effectuer les opérations d'enregistrement des passagers et de leurs bagages
- Vérifier la validité des documents de voyage
- Réaliser la réconciliation bagages
- Appliquer les procédures de gestion des irrégularités

Blocs de compétences

RNCP41519BC01 — Agir dans l'environnement réglementaire et opérationnel des activités d'acheminement par vecteur aérien

LISTE DE COMPÉTENCES

- Distinguer les rôles et les responsabilités des différents acteurs de la chaîne de production aéroportuaire
- Se conformer aux procédures de circulation et d'accès aux différentes zones de l'aéroport
- Mettre en œuvre les directives des principaux organismes de réglementation du transport aérien
- Manipuler les données personnelles des passagers et des personnels
- Adapter son comportement et ses actions
- Identifier les risques liés aux activités sur les aires de trafic et au traitement des aéronefs
- Appliquer les règles de sécurité et les procédures spécifiques en utilisant les équipements de protection individuelle
- Reconnaître les signaux d'alerte et les procédures d'urgence
- Appliquer les connaissances de base en sûreté aéroportuaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôles de connaissances ;
- Mises en situation contextualisées ;
- Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

RNCP41519BC02 — Contribuer à la fluidité et à l'efficacité des opérations d'acheminement par vecteur aérien

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exécuter les tâches spécifiques à son domaine d'activité
- Actionner les équipements et les matériels appropriés à son activité
- Transmettre les informations pertinentes sur l'avancement des tâches à la hiérarchie
- Organiser son travail et exécuter ses tâches
- Communiquer avec les autres intervenants
- Identifier les comportements suspects et les situations potentiellement dangereuses
- Signaler les anomalies, les dysfonctionnements, les retards ou les incidents

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôles de connaissances ;
- Mises en situation contextualisées ;
- Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

RNCP41519BC03 — Réaliser les opérations de chargement et de déchargement des aéronefs sur piste (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer les zones de chargement et de déchargement
- Charger et décharger les bagages
- Conduire les engins de manutention
- Effectuer les vérifications de base des engins de manutention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôles de connaissances ;
- Mises en situation contextualisées ;
- Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

RNCP41519BC04 — Assurer l'assistance à l'aéronef sur piste (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer les équipements d'assistance à l'aéronef
- Positionner les équipements d'assistance autour de l'aéronef
- Assurer la communication avec le personnel de bord (cockpit) et la tour de contrôle
- Guider l'aéronef lors des phases de roulage au sol

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôles de connaissances ;
- Mises en situation contextualisées ;

- Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

RNCP41519BC05 — Traiter le fret aérien en équipe (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer les zones de stockage du fret en entrepôt
- Placer le fret, y compris les palettes ULD chargées, dans les emplacements désignés
- Identifier les colis contenant des marchandises dangereuses
- Appliquer les consignes de sécurité lors des opérations de stockage et de manutention du fret
- Conditionner le fret sur les palettes ULD
- Déconditionner le fret des palettes ULD
- Appliquer les techniques de manutention appropriées
- Vérifier la conformité des documents de transport
- Utiliser les systèmes et logiciels de scan
- Identifier les anomalies

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôles de connaissances ;
- Mises en situation contextualisées ;
- Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

RNCP41519BC06 — Assurer l'accueil et l'assistance des passagers en escale (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Accueillir les passagers à leur arrivée et au départ au comptoir d'enregistrement ou en porte
- Informer les passagers sur les procédures aéroportuaires
- Orienter les passagers au sein de l'aéroport
- Assister les passagers à mobilité réduite (PMR), les familles avec enfants, les personnes âgées et les autres passagers ayant des besoins spécifiques
- Effectuer les opérations d'enregistrement des passagers et de leurs bagages
- Vérifier la validité des documents de voyage
- Réaliser la réconciliation bagages
- Appliquer les procédures de gestion des irrégularités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôles de connaissances ;
- Mises en situation contextualisées ;
- Études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans les Armées, l'OP AVA exerce au sein du secteur aéroportuaire.

Dans le secteur civil, l'OP AVA trouve des opportunités d'emploi au sein des compagnies aériennes, des gestionnaires d'aéroport et des sociétés d'assistance aéroportuaire.

La taille de ces structures varie considérablement :

- Grandes entreprises du secteur aéronautique
- Compagnies aériennes nationales
- Sociétés d'assistance aéroportuaire spécialisées

La logistique et le transport peuvent être des secteurs d'activités transverses étendus à l'emploi d'OP AVA.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein du Ministère des Armées, cette fonction peut prendre d'autres appellations :

- Opérateur transit aérien ;
- Agent de transit ;
- Agent du transit aérien.

Dans le secteur civil, elle se retrouve également sous plusieurs appellations telles que :

- Agent de piste ;
- Agent aéroportuaire ;

- Agent polyvalent aéroportuaire ;
- Agent de manutention aéroportuaire ;
- Manutentionnaire aéroport ;
- Manutentionnaire bagagiste ;
- Agent / opérateur de transit ;
- Assistant / agent d'escale ;
- Agent d'accueil d'aéroport ;
- Agent / opérateur de fret ;
- Manutentionnaire fret ;
- Magasinier ;
- Agent de services / d'opérations aéroportuaires ;
- Agent de support avions ;
- Agent import/export.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Au sein du Ministère des Armées

Le statut de militaire est exigé par le Ministère des Armées pour exercer l'emploi d'agent de transit au sein des escales et du transit aérien.

Au sein de la société civile

L'OP AVA doit se conformer aux réglementations de sûreté aéroportuaire et aux procédures de manutention et celles relatives à l'utilisation des équipements. Le cas échéant, la certification Matières Dangereuses IATA (MD IATA) est demandée, comprenant une formation initiale, une spécialisation et des recyclages. Les OP AVA sont tenus de suivre constamment les procédures établies dans le secteur aéroportuaire et celles définies par les compagnies aériennes individuelles.

L'employeur est responsable de dispenser toutes les formations nécessaires et de s'assurer que les qualifications restent à jour.

Cela couvre la formation en sûreté, en manutention et, le cas échéant, en MD IATA (formation initiale, spécialisation et recyclage), ainsi que toute autre réglementation pertinente à leur rôle.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 122 €
Familles professionnelles (FAP)	J0X30 — Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X31 — Manutentionnaires et déménageurs qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	33 940
Jugés difficiles à recruter	30 %

Familles professionnelles (FAP)

J0X30 — Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés
J0X31 — Manutentionnaires et déménageurs qualifiés
J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres)
J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports
J5X40 — Agents d'exploitation du transport
J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports
J6X90 — Cadres des transports et du tourisme
J6X92 — Cadres de la logistique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est réservée aux militaires et civils du ministère des armées, selon les prérequis en vigueur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Nombre et profils des personnes composant le jury : trois jusqu'à cinq.

Le jury de certification pourra comprendre jusqu'à cinq membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes :

- un président ;
- deux membres du collège dit « professionnel » ;
- deux membres du collège dit « formateur » ;

Des suppléants sont également désignés.

Le jury de certification pourra être réduit à trois membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Dans ce cas, il devra comprendre au moins deux professionnels du secteur :

- un président, professionnel du secteur et non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur, ou un formateur.

Des suppléants sont également désignés.

Les membres dits « professionnels » proviennent du secteur concerné, hors formateurs et hors organisme certificateur, si possible.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Nombre et profils des personnes composant le jury : trois jusqu'à cinq

Le jury de certification pourra comprendre jusqu'à cinq membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes :

- un président ;
- deux membres du collège dit « professionnel » ;
- deux membres du collège dit « formateur » ;

Des suppléants sont également désignés.

Selon la situation, le jury de certification par VAE pourra être composé de trois membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Dans ce cas, il devra comprendre au moins deux professionnels du secteur :

- un président, professionnel du secteur et non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur, ou un formateur.

Des suppléants sont également désignés.

Les « professionnels » doivent exercer dans le domaine, ne pas être formateurs et, si possible, ailleurs qu'au sein de l'organisme certificateur.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement

08/07/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	61	0	100 %	—
2023	110	0	100 %	—
2022	60	0	100 %	—
2021	52	0	100 %	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41519/>